

**BURKINA FASO**

-----  
*Unité-Progress-Justice*

**IV<sup>E</sup> REPUBLIQUE**

-----  
**TROISIEME LEGISLATURE DE TRANSITION**

Session permanente

**ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION**

**COMMISSION DES AFFAIRES ETRANGERES,  
DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE  
(CAEDS)**

**RAPPORT POUR AVIS**

**DOSSIER N°073 :** **RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT LOI DE  
REGLEMENT AU TITRE DU BUDGET DE  
L'ETAT, EXERCICE 2021**

**ET**

**DOSSIER N° 074 :** **RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT LOI DE  
REGLEMENT AU TITRE DU BUDGET DE  
L'ETAT, EXERCICE 2022**

Présenté au nom de la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité par les députés **Y. Fayçal Harold THIOMBIANO** et **Ousmane DIALLO**, rapporteurs.

*Décembre 2023*

L'an deux mil vingt-trois et le vendredi 22 décembre de 09 heures 12 minutes à 09 heures 33 minutes, la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité (CAEDS) s'est réunie en séance de travail, sous la présidence du député Daniel ZOUNGRANA, Président de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur les projets de loi portant lois de règlement au titre des budgets de l'Etat, exercices 2021 et 2022.

La Commission a organisé des séances d'appropriation desdits projets de loi, le mercredi 20 septembre et le lundi 06 novembre 2023 et auparavant, les députés Ousmane DIALLO et Y. Fayçal Harold THIOMBIANO ont été désignés comme rapporteurs pour prendre part aux travaux de la Commission des finances et du budget (COMFIB), saisie au fond. Ces travaux se sont déroulés les lundi 18, mardi 19 et jeudi 21 décembre 2023, sous la présidence du député Moussa NOMBO, Président de ladite Commission.

Outre la CAEDS, les commissions générales, saisies pour avis, étaient représentées ainsi qu'il suit :

- la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH), par le député Marie Angèle TIENDREBEOGO/KALENZAGA ;
- la Commission des affaires générales, institutionnelles et des droits humains (CAGIDH), par les députés OUARE Samadou et SOULAMA Ousséni ;
- la Commission du développement durable (CDD), par le député Isidore Tegwendé SAWADOGO.

L'ordre du jour a porté sur les points ci-après :

- compte rendu des travaux de la COMFIB,
- appréciation et avis de la Commission.

## **I. COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE LA COMFIB**

Les rapporteurs ont présenté le compte rendu en deux points :

- audition du Gouvernement,
- débat général.

## **I-1. Audition du Gouvernement**

Le Gouvernement était représenté par monsieur Aboubakar NACANABO et madame Fatoumata BAKO/TRAORE, respectivement Ministre de l'Economie, des finances et de la prospective et Ministre déléguée auprès du Ministre de l'Economie, des finances et de la prospective, chargée du budget. Ils étaient assistés de leurs collaborateurs et des représentants du Ministère de la Justice et des droits humains, chargé des relations avec les institutions.

Le Gouvernement a présenté l'exposé des motifs autour des points suivants :

- l'environnement socioéconomique international et national ;
- l'environnement économique national ;
- l'analyse des soldes caractéristiques ;
- l'analyse des principaux ratios macroéconomiques ;
- l'analyse des ratios de gestion ;
- les autorisations budgétaires ;
- l'état d'exécution en recettes et en dépenses du budget général et des comptes d'affection spéciale ;
- la présentation des résultats des lois de finances pour l'exécution des budgets de l'Etat, exercices 2021 et 2022 ;
- la présentation des états financiers ;
- les difficultés et perspectives.

Ces différents points sont intégralement développés dans le rapport de la Commission des finances et du budget, saisie au fond.

## **I-2. Débat général**

Au terme de l'exposé du Gouvernement, les commissaires ont exprimé des préoccupations dont les principales ont porté, entre autres, sur :

## ❖ AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2021

- les mesures prises par le Gouvernement en vue de mieux maîtriser la masse salariale et les éléments de rémunération entrant dans le calcul de la masse salariale ;
- la problématique du respect du ratio masse salariale sur recettes fiscales, au regard du défi sécuritaire qui implique un recrutement massif, notamment dans le secteur de la sécurité ;
- une éventuelle évaluation par le Gouvernement du potentiel fiscal qui existe au niveau du secteur informel ;
- les initiatives en cours en matière d'évaluation intégrale du patrimoine de l'Etat et les acquis à ce jour ;
- les explications sur la différence entre le résultat du projet de loi de règlement 2021 donné par la Cour des comptes d'un montant de 301 054 547 687 F CFA et celui du Gouvernement évalué à 301 050 547 687F CFA ;
- le point du stock des restes à recouvrir (RAR) au 31 décembre 2021 et la stratégie adoptée pour procéder au recouvrement de ces RAR ;
- les raisons qui justifient la mise en œuvre de 34 recommandations sur un total de 59, soit un taux d'exécution de 57,62% ;
- les éventuelles mesures prises par le Gouvernement en vue de la relecture des textes portant sur les remises de pénalités des intérêts moratoires et des recettes indument perçues pour pallier les insuffisances constatées lors des prévisions des dépenses en atténuation des recettes ;
- l'éventuelle régularisation de la situation du compte 474 et la production de la liste détaillée des dépenses non régularisées au 31 décembre 2021 des différents comptes 470, 471, 472 et 474 ainsi que les motifs de leur non régularisation ;
- la justification des fortes variations intervenues entre les prévisions initiales et définitives des comptes d'affectation spéciale (CAS) ;
- le point sur le fonctionnement des CAS « Plan d'actions de la stratégie nationale de microfinances », « Développement de la statistique » et « Fonds de soutien à la modernisation de l'Administration » ;

- les mesures prises par le Gouvernement, au regard du rythme d'évolution de la dette intérieure, afin de prévenir les effets qu'elle pourrait engendrer sur les politiques budgétaires, l'endettement public et le développement ;
- la justification de la différence de montants relatifs à la variation de la dette extérieure sur la période 2020-2021 au niveau du bilan et de l'exposé des motifs du projet de loi de règlement (PLR) 2021 ;
- la justification de la non transmission des projets annuels de performance (PAP) avec les documents du projet de loi de règlement ;
- l'explication sur le fait que les décrets n°2022-040/MEFP/DGB/DPB/SEB aient été signés après le 31 décembre 2021, précisément le 24 février et le 29 mars 2022, en l'absence de tout acte administratif ;
- le manque d'explication sur les écarts significatifs de performance ;
- les discordances constatées après examen de la balance générale des comptes du Trésor, exercices 2020 et 2021 ;

#### ❖ **AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2022**

- la contradiction entre le montant mentionné dans l'exposé des motifs du projet de loi et celui de la Cour des comptes concernant l'effort de recouvrement des RAR ;
- les motivations réelles de la prise des arrêtés d'admission en non-valeur des RAR en 2023.

## **II. APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION**

Après examen du projet de loi et l'analyse du compte rendu des députés rapporteurs, la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité constate :

- un niveau satisfaisant d'exécutions des budgets de l'Etat, exercices 2021 et 2022 ;
- une conformité, dans la déclaration générale de la Cour des Comptes, entre les comptes des comptables principaux de l'Etat et les comptes généraux des ordonnateurs des exercices budgétaires des années 2021 et 2022.

Par conséquent, la CAEDS émet un avis favorable à l'adoption des 02 projets de loi.

Ouagadougou, le 22 décembre 2023

Le Président

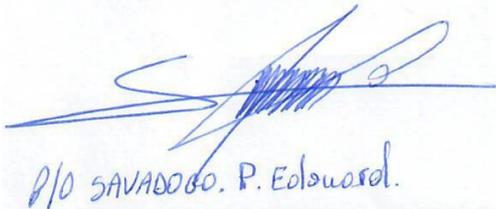


**Daniel ZOUNGRANA**

Les Rapporteurs



**Ousmane DIALLO**



*P/O SAVADOBO. P. Edouard.*  
**Y. Fayçal Harold THIOMBIANO**

## LISTE DE PRESENCE DES DEPUTES

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOMS	GROUPE CONSTITUE	QUALITE
1.	ZOUNGRANA Daniel	FDS	Président
2.	TRAORE Thomas	PP	Vice-président
3.	SAWADOGO Moussa	FVR	2 <sup>e</sup> Secrétaire
4.	DIALLO Ousmane	PP	Membre
5.	TRAORE Boureima	FVR	Membre
6.	SAVADOGO Pawindé Edouard	PDCE	Membre
7.	COULIBALY Sibiri	FDS	Membre
8.	BIKIENGA Boubacar	FDS	Membre
9.	COULIBALY Sié François d'Assise	PDCE	Membre
10.	BAKO Wilfried Prosper	PP	Membre
11.	GANSONRE Marc Bertin	OSC	Membre
12.	OUEDRAOGO/COMPAORE Sabine	OSC	Membre

## LISTE DES DEPUTES ABSENTS EXCUSES

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOMS	GROUPE CONSTITUE	QUALITE
1.	THIOMBIANO Y. Fayçal Harold	FDS	1 <sup>er</sup> Secrétaire
2.	SOMA Abdoulaye	PP	Membre

## LISTE DE PRESENCE DU PERSONNEL

<b>N° D'ORDRE</b>	<b>NOM(S) ET PRENOM(S)</b>	<b>FONCTION</b>
1.	ZABSONRE Issouf	Conseiller technique
2.	NASSA Etienne	Administrateur parlementaire
3.	BAKYONO/BAYALA Estelle	Administrateur parlementaire
4.	TAPSOBA/ROUAMBA Diane Marie Clotilde	Assistante de direction
5.	OUEDRAOGO Nestor	Agent de liaison
6.	VEBAMBA Stéphane Cédric P.	Stagiaire
7.	BELEM Haïsséta	Stagiaire